



## Instructions aux auteurs et autrices

Lectures anthropologiques (LA) est une revue francophone en ligne dévolue principalement aux comptes rendus critiques d'actualités éditoriales et événementielles en anthropologie. Elle vise à donner visibilité et légitimité à ce genre délaissé, mais pourtant essentiel, qui permet de contribuer aux débats (thèmes, méthodes, épistémologies, etc.) qui animent la discipline tout en s'inscrivant dans son actualité.

### Table des matières

Types de textes .....	2
Consignes d'envoi .....	3
Consignes de présentation .....	3
Ponctuation générale .....	4
Présentation des références bibliographiques.....	5
Illustrations.....	8
Écriture inclusive.....	9

# Types de textes

## 1) Les Comptes rendus critiques

Les *Comptes rendus critiques* ne sont pas de simples recensions. Ils s'appuient sur une présentation analytique de l'ouvrage ou autre document retenu (problématique proposée, argumentaire, points conceptuels et/ou méthodologiques soulevés, inscription dans le champ disciplinaire ou thématique, conclusions) pour faire une critique argumentée d'une partie ou de la totalité des thèses avancées. Il s'agit donc de situer le propos initial dans les enjeux d'actualité de la discipline et de produire une proposition originale à partir de l'analyse du document traité, de façon à contribuer aux débats dans le domaine concerné. Les mises en perspective reposant sur différents terrains et travaux peuvent être mobilisées lorsqu'elles sont pertinentes.

Les comptes rendus doivent contenir entre 25 000 et 35 000 signes (espaces, notes et bibliographie compris). Ils comportent un titre propre — se rapportant à la thèse discutée —, différent du titre du document recensé, ainsi que des intertitres.

## 2) Les Feuilletts d'actualité

Le *Feuillet d'actualité* (FA) a pour objectif de rendre compte de documents ou d'événements récents et de réfléchir à leurs apports au débat anthropologique, sur un thème spécifique ou plus largement sur un champ de recherche. Sa forme est plus libre que celle du compte rendu critique. Elle permet de valoriser certaines manifestations dès qu'elles ont eu lieu et, de manière plus classique, de témoigner de la richesse de l'actualité en SHS.

La rubrique *Feuilletts d'actualité* accueille des chroniques courtes et des recensions de documents (ouvrage, numéro de revue, vidéo, enregistrement musical, etc.) ou d'événements récents (colloques, séminaires, journées, etc.). Ces FA rendent compte, de façon synthétique, du contenu du document ou de l'événement discuté (titre, équipes engagées, objectifs et questions posées, etc.), puis elles ouvrent sur les questions que ce document ou cet événement posent à la discipline anthropologique.

Les Feuilletts d'actualité n'excèdent pas les 16 000 signes (espaces, notes et bibliographie compris). Le titre est constitué des références du document ou des événements rapportés.

## 3) Les Débats

Cet espace d'échanges est nourri par des réponses et des commentaires aux comptes rendus publiés dans les numéros précédents ou par l'expression de points de vue situés et argumentés sur un élément d'actualité ou une thématique de dossier. Il a pour objectif d'alimenter le débat scientifique dans notre discipline.

Les Débats n'excèdent pas les 20 000 signes (espaces, notes et bibliographie compris). Leur titre prend généralement la forme de « Réponse à ... » ou énonce une thèse.

## Consignes d'envoi

Les textes doivent être envoyés à la rédaction, à l'adresse suivante : [lectures.anthropologiques@gmail.com](mailto:lectures.anthropologiques@gmail.com) au format .doc ou .docx, sans feuille de style. Pas de fichier PDF. Le fichier doit être nommé : « Nom de l'auteur/autrice\_Titre abrégé du document analysé.doc ». Exemple : Durand\_Terrain.doc

## Consignes de présentation

- L'auteur/L'autrice doit indiquer au début de son texte, dans cet ordre :
  - le titre proposé de l'article
  - ses coordonnées : prénom, nom, courriel.
  - une notice biographique en français comprenant notamment les institutions de rattachement
  - un résumé de son texte, en français et en anglais
  - cinq mots-clés en français et en anglais.

Les mots-clés seront donnés au singulier (sauf si le pluriel est significatif), en minuscules, séparés par des virgules, sans autre ponctuation. Seuls les noms propres prennent une majuscule. Les noms de personnes seront présentés sous la forme Nom Prénom.

- Le texte est présenté en corps justifié, sans retrait ni alinéa, en police Times New Roman corps 12, interligne simple.
- Les notes sont présentées en numérotation continue, en bas de page, police Times New Roman corps 10 justifié, interligne simple, sans retrait ni alinéa.
- À fins d'anonymat pour l'évaluation, merci d'éviter les tournures permettant votre identification par des références. Par exemple, éviter « Comme je l'ai écrit (Votrenom 2015 : 2010) ». Dans ce cas, remplacer votre nom par Auteur (dans le texte comme dans la

bibliographie finale). Idem pour les copyrights d'images. Votre nom sera à rétablir dans la préparation finale du texte.

– Les textes doivent se soumettre aux règles de l'argumentaire scientifique solide et de la courtoisie.

## Ponctuation générale

– Les citations doivent systématiquement être mises entre guillemets français (« - »). Si votre ordinateur ne le fait pas automatiquement, merci de veiller à ce que les guillemets ouvrants soient suivis d'un semi-espace insécable, et les guillemets fermants précédés d'un semi-espace insécables. Les italiques éventuels figurant dans les passages cités sont à conserver. Si vous ajoutez des italiques à une citation pour mettre en valeur certains mots, précisez-le, par exemple à l'aide d'une mention entre parenthèses : (je souligne) ou (italiques par l'auteur de l'article).

– Éviter l'usage des guillemets 'anglais' simples ou doubles. Pour mettre des mots en valeur, utiliser les guillemets français.

– Les mots étrangers sont donnés en italiques, suivis de leur traduction française entre guillemets. Par exemple : Le terme local utilisé en mongol est *jinhene*, « authentique ».

– Pour les citations extraites d'un document non francophone, la citation originale figurera dans le corps du texte tandis que la traduction sera placée en note, suivie de la mention (traduit par l'auteur/l'auteurice).

– Si votre ordinateur ne le fait pas automatiquement, veillez à ce que les signes deux-points (:), point-virgule (;), point d'exclamation (!), point d'interrogation (?) soient toujours précédés d'un semi-espace insécable (raccourci clavier courant : Ctrl+Maj+Espace) et suivis d'un espace régulier, sauf dans le cas de citations ou références en langue étrangère (anglais notamment) où les normes de ponctuation seraient différentes. Il est possible de paramétrer la mise en forme automatique sous Word, avec la langue « français ». Les signes point (.) et (,) ne sont pas précédés d'un semi-espace insécable.

– Les noms d'institutions ne prennent pas de majuscule, sauf les noms propres. Par exemple, le tribunal de grande instance, l'université Paul Valéry, le musée du quai Branly.

– Les sigles et acronymes ne prennent pas de point entre les lettres. Par exemple, l'UNESCO, l'ONU.

– Le semi-quadratin (–) ne doit pas être utilisé pour couper les mots en fin de ligne. En général, éviter de couper les mots.

– Éviter l'usage des listes numérotées ou mises en forme automatiquement.

– Les majuscules doivent être accentuées. Par exemple : Étudiant à l'université... ou : À ce propos... Lorsqu'ils ne sont pas mis en forme automatiquement, les accents peuvent être

obtenus à l'aide des raccourcis-clavier suivants : AltGr+touche du 7 pour l'accent grave, Ctrl+touche du 4 pour l'accent aigu, suivi de la lettre voulue, en majuscule ou en minuscule.

– Les siècles sont indiqués ainsi : XX<sup>e</sup> siècle (et non 20<sup>e</sup> siècle ou XXe s. ou XXème siècle).

## Présentation des références bibliographiques

### 1) Dans le texte :

– Les références bibliographiques dans le corps du texte sont données entre parenthèses selon le modèle (Auteur/Autrice Année) :

Un-e auteur/autrice : (Duchemin 2001)

Deux auteurs/autrices : (Dupont et Dubois 2003)

À partir de trois auteurs/autrices : (Durand *et al.* 2006)

Si l'auteur/autrice est cité-e dans le corps du texte, l'année est entre parenthèses : comme l'écrit Dupuche (2012).

– Pour mentionner les numéros de page(s) :

Une page : (Duchemin 2001 : XX)

Plusieurs pages clairement délimitées : (Duchemin 2001 : XX-XX)

Plusieurs pages moins clairement délimitées : (Duchemin 2001 : XX et suiv.)

– En cas de références successives à un même auteur, sur des ouvrages différents, on emploie (*id.* 2001 : XX). En cas de citations tirées d'un même texte, on emploie (*ibid.* XX).

**NB Pour citer le document analysé** auquel l'article est consacré, ne pas mentionner l'auteur : (p. XX). Si le document analysé est un numéro thématique de revue, pour citer un texte du dossier, rétablir l'auteur : (Dupuis, p. XX). Suivre les mêmes principes que précédemment s'il y a plusieurs auteurs/autrices et/ou plusieurs pages.

### 2) Dans la bibliographie finale

#### **Ouvrage :**

Lévi-Strauss Claude, 1996 [1973], *Anthropologie structurale. Deux*. Paris, Plon, Pocket.

### **Ouvrage collectif :**

Gosselin Gabriel (dir.), 1993, *Les nouveaux enjeux de l'anthropologie. Autour de Georges Balandier*. Paris, L'Harmattan, Logiques sociales.

### **Chapitre d'ouvrage collectif :**

Althabe Gérard, 1993, « Vers une ethnologie du présent », in Gabriel Gosselin (dir.), *Les nouveaux enjeux de l'anthropologie. Autour de Georges Balandier*. Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, p. 89-98.

### **Article :**

Agier Michel, 2012, « Penser le sujet, observer la frontière. Le décentrement de l'anthropologie », *L'Homme*, n° 203-204, p. 51-76.

Armstrong Philipp, 2002, « The postcolonial animal », *Society and Animals*, vol.10, n°4, p. 413-419.

### **Article en ligne :**

Berthod Marc Antoine, 2007, « Penser la terreur, l'horrible et la mort : entretien avec Talal Asad », *ethnographiques.org*, n° 13 — juin [en ligne], <http://www.ethnographiques.org/2007/Berthod> (consulté le 21.06.2014).

### **Présentation orale :**

Préciser la date de la communication lorsque celle-ci est connue ; sinon, donner les dates du colloque ou de l'événement scientifique :

Marchand Trevor, 2022, « Taking measure in movement: dance and embodied mathematising », communication orale, colloque *Third Choreomundus Alumni Conference*, Clermont-Ferrand, 29 août.

Dupond Aurélie, 2023, « Agir à partir d'une crise imaginée », communication orale, Congrès de l'AFEA *La crise, un objet pour l'anthropologie ?*, Paris, 2-4 novembre.

### **Thèse, mémoire :**

Louchart Frédéric, 2015, *Pureté artificielle : étudier et réintroduire les orangs-outans de Bornéo*. Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, EHESS.

Defreyne Elisabeth, 2016, *Au rythme des tambor. Ethnographie des mobilités des « gens de Santo Antao » (Cap-Vert, Belgique, Luxembourg)*. Thèse de doctorat en Sciences politiques et sociales, Université Catholique de Louvain.

Wagner Louise, 2018, *Passé, présent & futur : Tōkyō face aux Jeux olympiques*. Mémoire de master en études urbaines, Université Paris Nanterre.

**Site internet (autre qu'un article en ligne) :**

UNESCO, 2003, *Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage* [en ligne], <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000132540> (consulté le 27.04.2023).

Si la date de publication n'est pas disponible, mentionner s.d. mais en précisant la date de consultation.

Référence dans le texte (UNESCO 2023).

**Rapport :**

Dupond Pauline, 2009, *Une grue cendrée peut faire le printemps. La reconversion du site industriel d'Arjuzanx en conservatoire d'espèces et de paysages*. Rapport final, Parc naturel régional des Landes de Gascogne/ENTPE, juillet.

Nonjon Magali, Duchene François, Lafaye Françoise, Martinais Emmanuel, 2007, *Ouvrir la concertation sur les risques industriels. La constitution du CLIC de Feyzin (69)*. Rapport final, ministère de l'Écologie et du Développement Durable, programme Risques, décisions, territoires/RIVES, octobre [en ligne], <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00352568> (consulté le 21.04.2023).

Inspection générale de la justice, 2020, *Attentes des justiciables*, rapport définitif, août.

**Document audiovisuel :**

Breton Stéphane, 2009, *Eux et moi* [film], Les Films d'Ici/Arte France, 63 mn.

Référence dans le texte : (Breton 2009) éventuellement avec le temps en minutes (Breton 2009 : 9'30).

Si l'artiste principal n'est pas identifiable :

*Invozho. Traditional Songs of Udmurtia*, 2005, [CD] enregistré par Kari Hakala (Prénom Nom) en 1993 et 1996, Global Music Studio, Helsinki.

Le cas échéant, préciser la piste, son titre et son interprète (ou Anon. pour anonyme si ces informations ne sont pas connues). Par exemple, Anon. Syuan Gur, 2005, piste 16 du CD *Invozho. Traditional Songs of Udmurtia*, enregistré par Kari Hakala (Prénom Nom) en 1993 et 1996, Global Music Studio, Helsinki. Comme pour le film, un minutage peut être précisé dans le texte.

Référence dans le texte en utilisant le premier mot important de la liste : ici (*Invozho*, Anon. 15 : 3'45).

### **Cas particuliers : Base de données**

À référencer en note de bas de page, et non en bibliographie finale :

*Archives de Dominique Zahan*, s.d. [en ligne], [https://heurist.humanum.fr/heurist/?db=misha\\_zahan&website&id=5082](https://heurist.humanum.fr/heurist/?db=misha_zahan&website&id=5082) (consulté le 10.10.2010).

Nous consulter en cas de doute.

### **Remarques :**

– Pour citer plusieurs textes du même auteur, classer les références dans l'ordre chronologique.

Chaplin Elizabeth, 2001, « The Photo Diary as an Autoethnographic Method », in Eric Margolis et Luc Pauwels (dir.), *The Sage Handbook of Visual Research Methods*, Los Angeles, Sage Publications, p. 241-262.

2004, « My Visual Diary », in Caroline Knowles et Paul Sweetman (dir.) *Picturing the Social Landscape: Visual Methods and the Sociological Imagination*. Londres/New York, Routledge, p. 35-48.

– Si plusieurs textes datent de la même année, les distinguer à l'aide d'une lettre minuscule (ex. 2014 a, 2014 b), dans la bibliographie comme dans le texte.

– Les références en langue autre que le français ou l'anglais sont suivies de leur traduction entre crochets, sans italiques.

– Nous attirons votre attention sur l'orthographe des villes suivantes : Londres (et non London), New York (et non New-York). Le cas échéant, les noms des villes doivent être en français.

## **Illustrations**

Le cas échéant, des illustrations en rapport avec le propos peuvent être insérées. Elles doivent être libres de droit. Elles sont alors accompagnées d'un titre et / ou d'une légende précédée du numéro de figure, en police Times New Roman corps 10, placée sous la photo, et doit faire figurer la source (le cas échéant) et le copyright (systématiquement). Elle ne doit pas comporter de point (.) final. Par exemple, Figure 9 : schéma de parenté montrant les relations inter-villageoises. Source : Auteur (1999).

## Écriture inclusive

Vous êtes libre d'utiliser ou non l'écriture inclusive. Lorsque l'écriture inclusive est utilisée, cela doit impérativement être appliqué à l'ensemble du texte. Les usages retenus par la revue sont les suivants :

- User du féminin et du masculin dans la mesure du possible (*les électeurs et les électrices, les auteurs et les autrices*) ou utiliser un mot épïcène (mot identique pour les deux genres, par exemple *gestionnaire, stagiaire, responsable de service*) ou utiliser des mots collectifs ou génériques (*les personnes, le personnel, les membres, la population, les équipes de recherche, etc.*).
- Prendre en compte l'ordre alphabétique en cas de juxtaposition de deux termes : *les femmes et les hommes*.
- Adopter l'accord de proximité (*les atouts et les faiblesses sont inégalement réparties*). Si cela vous gêne ou que vous pensez que votre lectorat interpréterait cela comme une faute, mettre d'abord le féminin puis le masculin (*vous êtes toutes et tous concernés*).
- Si aucune alternative n'est possible ou pour simplifier le texte, il est d'usage d'employer le tiret (*un-e chef-fe de projets*) pour rendre les deux genres visibles. Au pluriel : un seul tiret avant le féminin (*les enquêté-es*). Préférer dans la mesure du possible l'usage d'un mot épïcène. Par exemple : *les personnes enquêtées*.
- L'accord grammatical du pronom iel n'étant toujours pas défini, nous recommandons de ne pas l'utiliser.

Ces questions récentes d'écriture sans stéréotype de genre sont néanmoins amenées à évoluer rapidement. Si ces propositions s'avéraient obsolètes au moment de votre rédaction, nous vous invitons à vous référer à ce guide : <https://divergences.org/wp-content/uploads/2021/04/guide-grammaireinclusive-final.pdf>